

L'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, créé en 1960 et financé majoritairement par la Fédération Wallonie Bruxelles, est le seul orchestre symphonique professionnel de la Belgique francophone (125 permanents, dont 97 musiciens). Avec son directeur musical Gergely Madaras, il bénéficie d'un rayonnement national et international incontestable et occupe une place de choix parmi les orchestres européens.

Il gère depuis 2000 l'une des plus belles salles de concert d'Europe, classée et propriété de la Fédération Wallonie Bruxelles : la Salle Philharmonique de Liège inaugurée en 1887 avec une capacité de 1.129 places.

Avec plus de 160 représentations par an dont les $\frac{3}{4}$ à la Salle Philharmonique, l'OPRL touche près de 90 000 spectateurs à Liège et en déplacement.

Dans ce contexte et grâce à la confiance renouvelée de la FWB pour les années 2024-2028,

L'OPRL crée un poste de RESPONSABLE BATIMENT, SECURITE ET MOYENS GENERAUX / FACILITY MANAGEMENT (H/F) à temps plein à durée indéterminée

Sous la responsabilité du directeur de production et avec l'aide du régisseur chargé de la maintenance, le responsable bâtiment, sécurité et moyens généraux / Facility Management (H/F) est chargé de la gestion globale de la Salle Philharmonique de Liège, en veillant à ce que le bâtiment réponde aux normes de sécurité pour l'accueil du public et qu'il s'inscrive dans une trajectoire de réduction de son empreinte environnementale. Il gère les moyens généraux de l'OPRL en suivant les prestataires qui y interviennent tout au long de l'année, veille à l'entretien du bâtiment et à la maintenance des installations ainsi qu'à l'hygiène, à la sécurité et au bien-être des personnels en lien avec les conseillers en prévention internes et externes. Il conseille la direction dans la stratégie d'évolution du bâtiment dans les travaux d'envergure et suit les chantiers pluriannuels et les projets transversaux liés au bâtiment.

La gestion des équipements et de la sécurité directement liées à la scène et au spectacle sont gérés par une autre équipe de professionnels, mais le responsable bâtiment, sécurité et moyens généraux apportera son concours sur ces sujets dès lors qu'ils touchent aussi au bâtiment ou à la sécurité en général.

MISSIONS DETAILLEES

Gestion et maintenance du bâtiment

- Contrôler et assurer le suivi de l'entretien du bâtiment et de la maintenance de ses équipements (hors équipements scéniques et de spectacle) afin de fournir une infrastructure opérationnelle pour les utilisateurs, avec l'aide du régisseur chargé de la maintenance.
- Coordonner les relations avec le propriétaire (FWB | direction des infrastructures) et suivre la convention de mise à disposition de la salle.

Coordination des moyens généraux : contrôle et suivi des prestations effectuées par des tiers

- Suivre la bonne exécution des contrats de prestations externes : nettoyage et propreté, approvisionnement des fluides, téléphonie et informatique, organismes de contrôle des installations (hors installations scéniques et de spectacle).
- Superviser l'exécution des travaux et interventions de tous ordres sur le bâtiment, y compris réseaux informatiques physiques.
- Coordonner les interventions du prestataire informatique auprès du personnel.
- Evaluer et contrôler la qualité des services rendus.

Responsabilité sécurité, hygiène, environnement

Le responsable bâtiment (H/F) a en charge :

- la sécurité du public et des personnels en matière d'incendie et d'intrusion :
- La sécurité et le bien-être au travail des personnels
- La mise en œuvre de mesures environnementales permettant la réduction de l'impact environnemental de la structure

Dans ce cadre, il/elle est chargé :

- Du suivi des dispositions légales en général et de la réglementation incendie en particulier
- De l'établissement et du suivi du plan quinquennal et annuel de prévention des risques en lien avec la direction générale, le conseiller en prévention interne, le CPPT, et les conseillers externes en prévention et gestion des risques.
- De l'information / formation des personnels aux mesures de prévention
- De coordonner l'entretien des installations permettant le contrôle de la sécurité.
- De proposer et mettre en place des initiatives écologiques et durables pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire l'empreinte environnementale du bâtiment.
- Et d'une façon générale de conseiller la direction sur les mesures d'amélioration en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement.
- Le poste pourra évoluer vers la responsabilité de conseiller en prévention de niveau II.

Coordination de projets transversaux et stratégiques relatifs au bâtiment et à ses usages

En lien avec la directrice générale, le secrétaire général et le directeur de production :

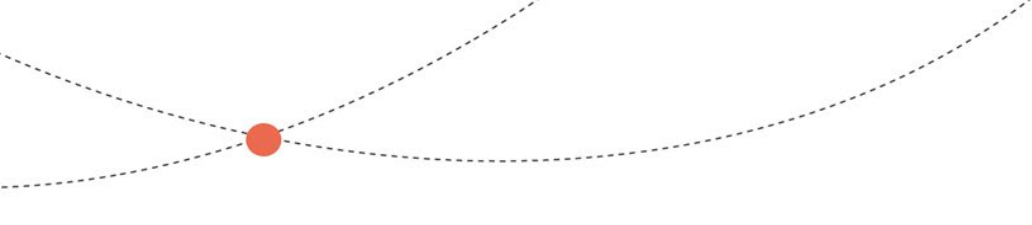
- Accompagner la direction générale dans la politique de rénovation du bâtiment et d'évolution de ses usages.
- Planification des travaux : identification des besoins et des coûts et établissement des priorités.
- Suivi des chantiers et coordination des entreprises intervenantes
- Investissement dans les projets transversaux liés au bâtiment (comme chef de projet ou membre de l'équipe projet)

Responsabilité budgétaire

- Proposer et suivre le plan d'investissement à court moyen et long terme (équipements et travaux)
- Gérer le budget de maintenance de la salle
- Assurer le suivi financier des prestations externes
- Assurer le suivi financier et le planning des travaux

Responsabilités managériales

- Encadrement hiérarchique du régisseur chargé de la maintenance
- Encadrement fonctionnel du conseiller en prévention



S'agissant d'une création de poste, l'OPRL pourra ré-évaluer ces missions après 12 mois afin de l'adapter aux réalités rencontrées.

REMUNERATION

Rémunération selon profil et expérience sur la base A5 de la grille de minima OPRL
L'OPRL est régi par les règles édictées par la Commission paritaire 304 et par un règlement de travail propre à la structure.

PROFIL

Formation et expérience

Niveau Bachelier minimum (master apprécié) en construction ou bâtiment ou dans un domaine technique ou économique connexe (comme architecture, sécurité, etc.)

Expérience significative dans la gestion technique des bâtiments

Connaissance de la réglementation en matière de sécurité

Maîtrise de l'anglais appréciée

Une certification de conseiller en prévention niveau 2 est un plus

Sensibilité aux enjeux écologiques et durables et au domaine de la culture appréciée

Compétences requises

Expertise en gestion de bâtiment et en prévention sécurité.

Compétences en gestion budgétaire.

Compétences managériales

Capacité à établir et suivre des plans d'investissement.

Excellentes compétences organisationnelles et de gestion de projet.

Capacité à travailler avec divers partenaires et à coordonner plusieurs services.

Connaissance de base de logiciels de dessins (DAO-CAO) et de la suite Microsoft Office

Savoir-être

Rigueur

Autonomie

Curiosité

Adaptabilité

Aptitude au travail en équipe

CANDIDATURE

CV, lettre de motivation et prétentions salariales à adresser d'ici le 31 août 2024 à :

sabine.beckers@opr.be

Les entretiens auront lieu dans la 2^e quinzaine de septembre.